



PLAN LOGEMENT D'ABORD

Rapport d'exécution au 31/01/2022 de la convention relative à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Territoires de mise en œuvre accélérée du Plan Logement d'Abord »

Table des matières

I.	Introduction.....	4
II.	LES ORIENTATIONS POURSUIVIES ET ACTIONS DEFINIES.....	6
III.	ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOGEMENT D'ABORD	7
3.1	Première phase : Etat des lieux et recueil des besoins locaux	11
3.2	Benchmark auprès des autres territoires AMI et expérimentation LDA	12
3.3	Gouvernance et concertations collectives	13
3.4	Intégration du LDA dans les activités locales.....	15
3.5	Conventions de partenariat engagées	16
3.6	Marchés : Etudes et accompagnement pour le compte de Grand Chambéry	18
IV.	POINT FINANCIER AU 31/01/2022	19
V.	LES PREMIERES ORIENTATIONS POURSUIVIES POUR 2022-2023	21

I. Introduction

Le plan logement d'abord répond à une nouvelle vision du droit au logement. Il vise à permettre l'accès au logement de droit commun au plus grand nombre de personnes, éloignant les risques d'exclusion sociale par le logement. Grâce aux expériences des pays d'Amérique du Nord notamment pour les sans-abris chroniques souffrant de pathologies psychiques, de nombreux états ont fait le choix de dupliquer les modèles du Housing First dans les politiques publiques. Via des actions expérimentales, le logement d'abord doit permettre une fluidité dans l'hébergement et dans les parcours résidentiels des administrés du territoire. Ainsi, l'ambition est de voir disparaître les situations de sans abris sur le territoire en proposant parallèlement un accès à un logement et un accompagnement social et sanitaire adapté en appliquant des principes issus du rétablissement personnel.

La crise du logement frappe d'abord et avant tout les personnes en situation d'exclusion et de pauvreté. Sur l'agglomération, en 2020, 760¹ demandes ont été enregistrées au SIAO pour une demande d'hébergement d'insertion soit 66% des demandes du département.

Afin d'apporter une réponse structurée à ces enjeux, l'EPCI intervient sur tous ces aspects du mal-logement grâce :

- Au plan logement d'abord il intervient pour les personnes les plus démunies face au logement ou en risque de le devenir.
- À sa compétence de chef de file dans l'organisation du logement social sur le territoire
- À sa compétence déléguée dans la délivrance des aides à la pierre
- À ses actions pour réduire le précarité énergétique et l'ensemble des plans d'aide à la rénovation

Aujourd'hui, les centres d'hébergement et logement d'insertion sont rapidement embolisés avec des temps d'attente moyen de 4 à 6 mois², faute de pouvoir organiser des parcours rapides de la rue au logement. Engagée récemment sur cette problématique via l'appel à manifestation d'intérêt « logement d'abord » l'Agglomération tend à porter ces nouvelles actions sur la base de multiples coopération entre les services internes et partenaires du territoire. En 2021, l'agglomération Grand Chambéry a été retenue territoire de mise en œuvre accélérée du logement d'abord par la Délégation Interministérielle pour l'accès à l'hébergement et au logement (DIHAL) pour une période de deux ans. Cet objectif s'inscrit en cohérence avec le PLUI HD territorial. L'EPCI en lien avec la DDETSP, le conseil départemental, l'ARS et l'association la Sasson (SIAO) porte la coordination et la mise en œuvre territoriale du plan.

¹ Chiffres issus du rapport d'activité 2020 du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO), la Sasson.

² **En 2020**, 45% des demandes sur liste d'attente ont été orientées dans un délai **allant de 4 à 6 mois**. RA SIAO 2020.

A destination des personnes sans domicile, qu'il s'agisse de personnes sans-abris ou hébergées, l'objectif est de favoriser un accès rapide ou direct à un logement stable dans une approche « logement d'abord » ; visant également la prévention des expulsions locatives, afin d'éviter que ces personnes se trouvent, à leur tour, dépourvues de logement.

Des expérimentations ont fait la preuve qu'il était possible, même pour les plus exclus (personnes souffrant de troubles psychiatriques ou d'addictions), d'accéder et de se maintenir dans un logement. Cela exige d'adapter les modalités d'orientation puis d'accompagnement, plutôt que d'attendre des personnes en situation de grande exclusion qu'elles soient adaptées aux dispositifs existants. Etendre ces approches dites « logement d'abord » devrait permettre d'organiser le droit au logement pour tous.

Grand Chambéry promeut également une approche transversale, prenant en compte les dispositifs de solidarité et d'insertion sociale et de santé dans leur ensemble, que ce soit en matière de minima sociaux, d'aides au logement, d'inclusion financière... Les solutions à mettre en œuvre couvrent en effet souvent un champ bien plus large que le seul domaine de l'accès au logement et nécessitent l'implication de l'ensemble des acteurs publics comme privés.

1.1.1. Vocation du plan

Le plan a pour vocation de :

- 1- Renforcer la coordination des acteurs et développer l'accompagnement des ménages vers et dans le logement
- 2- Accélérer l'accès vers le logement
- 3- Développer une offre en logements adaptée aux besoins des personnes sans-abri et mal-logées
- 4- Mener une action spécifique pour répondre aux besoins des publics présentant des problématiques de santé
- 5- Mener une action spécifique en direction des publics jeunes
- 6- Structurer l'observation sociale et améliorer la connaissance des publics
- 7- Mener des actions de formation et de transformation de pratiques des acteurs
- 8- Elaborer une stratégie de communication grand public et en direction de l'utilisateur

II. LES ORIENTATIONS POURSUIVIES ET ACTIONS DEFINIES

De nombreux groupes de travail et comités techniques pour la mise en œuvre accélérée du plan logement d'abord ont menés à la réponse de la collectivité à l'appel national à manifestation d'intérêt pour le logement d'abord. La DIHAL a retenu le territoire de Grand Chambéry comme territoire de mise en œuvre accéléré autour des actions suivantes :

1. Lancement d'une étude de préfiguration pour une plateforme d'accompagnement social et de santé mentale
2. Renforcer le SIAO de la Savoie pour le territoire de Grand Chambéry dans le but d'étudier les situations de personnes pouvant accéder directement au logement
3. Renforcer le service toi(t) d'abord dans le but d'optimiser les ressources en accompagnement social du service, d'accueillir et d'accompagner un plus grand nombre de personnes, de prospecter des logements adaptés et d'évaluer les modalités d'accueil et d'accompagnement
4. Prévenir les expulsions et les impayés de loyers notamment dans le parc privé en confiant une action de repérage et de premier accueil et d'orientation des locataires et propriétaires en difficultés à l'ADIL de la Savoie
5. Former les professionnels aux nouvelles approches logement d'abord
6. Structurer et améliorer l'Observatoire local
7. Mener des actions de participation des publics
8. Communiquer auprès des publics cibles, des structures du médico-social, des bailleurs et des communes de Grand Chambéry
9. Animer le plan à l'échelle du territoire
10. Étudier l'accès au logement des jeunes précaires du territoire
11. Etude plateforme de captation du logement privé en vue de développer l'intermédiation locative

III. ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOGEMENT D'ABORD

	ACTION	OBJECTIFS	LEVIERS	EFFETS ATTENDUS	RESULTATS AU 31/01/2022
1	Coordinateur Logement d'Abord	Dédier un poste au sein de l'agglomération au pilotage de la démarche	temps de travail dédié à l'échelle de l'agglomération	Lancement des actions, animation et mobilisation du partenariat	Prise de poste de la coordinatrice à temps plein le 7 septembre 2021.
2	Etude de préfiguration d'une plateforme d'intermédiation locative	Définir la stratégie permettant de développer les places en intermédiation locative et proposer un service d'accueil des propriétaires	définir une stratégie territoriale forte	Mise en place d'un service (plateforme) d'accompagnement des propriétaires et définition d'un plan de captation	- Lancement d'un premier groupe de travail sur la mobilisation et captation de logement - Rédaction d'un cahier des charges pour devis prestataires ingénierie - Entretien avec la FAPIL Auvergne Rhône Alpes sur les conditions de mise en œuvre des plateformes de la région - Benchmark auprès des autres collectivités portant cette activité
4	Etude de préfiguration d'une plateforme d'accompagnement social	Définir les conditions à mettre en place pour renforcer la coordination des acteurs dans l'accompagnement des publics	définir une stratégie territoriale forte	Mise en place d'une plateforme d'accompagnement social	- Lancement d'un premier groupe de travail autour de l'accompagnement social après un premier travail collaboratif entre institutions (DDETSP+ARS+Conseil Départemental + Grand Chambéry + CAF) - Entretiens individuels multiples avec les opérateurs de mesure d'accompagnement - Rapprochement des différents programmes locaux (PTSM, CLSM, PDALHPD) - Rédaction d'un cahier des charges pour le lancement

					d'une étude de préfiguration d'une plateforme d'accompagnement social
6	Renfort du SIAO	Renforcer le partenariat entre le SIAO et les acteurs du logement autonome en particulier les bailleurs sociaux	organisation dédiée pour fluidifier les solutions pour les publics de l'AMI	Nb de situations traitées en commun, Nb de ménages ayant accédé à un logement, Nb de lgts dédiés dans le parc social	- Renfort du SIAO avec un 0.5 ETP Travailleur Social avec convention entre l'EPCI et l'opérateur du SIAO (La Sasson) signée le .../.../22 L'objectif du renfort est de permettre l'étude de l'ensemble des demandes en hébergement pour les proposer en candidature directe aux bailleurs sociaux du territoire - Commission SIAO bailleurs installée : intégration de cette action dans le cadre d'une commission expérimentale plus globale mise en œuvre par la DDETSPP et le SIAO pour accélérer les propositions des logements sociaux des personnes hébergées en CHRS et CHU. La commission intègre donc aussi une présentation des ménages sans solution d'hébergement dans le cadre de l'AMI logement d'abord. A ce jour, la commission s'est réunie deux fois.
7	Renforcement du dispositif toi(t) d'abord	Rendre plus efficace le dispositif en travaillant sur l'accélération de l'accès à un logement autonome (bail au nom propre) des situations suivies	Accélérer l'accès au logement autonome	Nb de ménages ayant accédé à un logement autonome	- Renfort du dispositif Toit d'abord pour un 0.5 ETP TS avec convention entre l'EPCI La Sasson signée le .../.../22 L'objet du renfort est de permettre à l'équipe de sécuriser les parcours d'accompagnement en binôme, de repérer des personnes en situation d'exclusion vis-à-vis du logement lors de maraudes et de travailler plus en lien avec les acteurs du monde sanitaire

8	Actions de formation des professionnels	Sensibilisation des acteurs et accompagnement au changement	Davantage de publics professionnels formés au logement d'abord	Nb de professionnels formés par cibles et par domaine	- Aujourd'hui, pas de formation engagée. Demande de catalogue et de programme de formation demandés à la FAPIL AURA et la FAS AURA sur les changements de pratiques dans l'accompagnement. - Capitalisation de recherche de formation liées au déploiement du logement d'abord
9	Observatoire	Disposer d'une meilleure connaissance du public et du contexte à l'échelle de Grand Chambéry	Croiser les données des acteurs et faire participer le public	Renseignement et suivi d'indicateurs à l'échelle de l'agglomération,	- Recueil progressif d'éléments quantitatifs et qualitatifs sur les besoins des publics de l'agglomération en terme de logement et d'accompagnement - Constitution en cours d'un premier outil de suivi - Travail autour des indicateurs en cours de réalisation
10	Actions de participation des publics	Disposer d'une meilleure connaissance du public et mobiliser le public	Actions dédiées à la mobilisation du public	Nb de publics mobilisés	- Contact pris avec l'association de représentations des personnes accompagnées (armée du salut pour la région AURA) et avec la Sasson - Animation d'un temps avec les jeunes de l'agglomération de moins de 30 ans dans le cadre de l'étude jeunes précaires (menée conjointement avec URCLLAJ et URHAJ AURA)
11	Plan de communication en direction des acteurs, professionnels et publics	Renseigner le public sur le logement d'abord et les dispositifs, mobiliser	Davantage de publics et de professionnels informés et mobilisés	Supports et outils créés et diffusés en direction des différentes cibles	- Le plan de communication n'est pas encore engagé. Celui-ci est prévu pour chacune des grandes thématiques : mobilisation parc privé, accompagnement médico-social, accès au logement des jeunes
12	Animation d'évènements en direction des acteurs, professionnels	Renseigner et mobiliser les professionnels, faire remonter des propositions	Mobiliser à l'échelle de l'agglomération les acteurs	Nb d'animations par type, par public	- Les premières actions de mobilisations d'acteurs et de présentation du plan ont été faites dans le cadre d'invitation à des groupes de travail ou au travers de rencontres individuelles entre la coordinatrice et les services compétents. De nouvelles rencontres sont

		méthodologiques pour mettre en œuvre le projet de territoire, concerter dans le cadre des différentes études			prévues début 2022. - Un évènement d'information et de mobilisation est prévu en 2022 avec pour objectif de partager les premiers constats. Pour cet évènement la coordinatrice prévoit de faire appel à un prestataire extérieur pour animer ces temps avec des méthodes participatives et de la facilitation graphique notamment.
13	Etude sur les besoins et les solutions en logement et en accompagnement pour les jeunes précaires	Définir la stratégie permettant d'apporter une réponse plus adaptée aux besoins spécifiques des jeunes	Accélérer la mise en place de solutions dédiées sur le territoire	Définition d'actions spécifiques à mettre en place	- Etude lancée au printemps 2021 avec un rendu final avec présentation des préconisations le 4 mars 2022. L'étude a mené à de nombreux entretiens collectifs ou individuels puis des ateliers de réflexions collectives pour et avec des jeunes du territoire
14	Accompagnement des publics en impayés	Renforcer l'intervention précoce pour prévenir les expulsions	Intervenir plus en amont des situations	NB de ménages reçus et suites	- Conventionnement d'une action avec l'ADIL 73. Convention signée. Lancement depuis juin 2021 jusqu'en juillet 2022 de repérage et d'accompagnement des publics en impayés du parc privé.

3.1 Première phase : Etat des lieux et recueil des besoins locaux

La coordinatrice, dans le cadre de sa prise de poste a rapidement rencontré les acteurs médico-sociaux du territoire afin de saisir les fonctionnements locaux, les besoins des personnes accompagnées et les freins repérés par les acteurs pour la mise en œuvre. Ces rencontres ont permis de présenter le plan logement d'abord, de repérer l'agglomération comme nouvel interlocuteur et acteur dans le milieu de l'action sociale liée à l'hébergement et au logement. Quelques rencontres ont été reportées à début 2022 en raison de la pandémie.

Acteurs rencontrés	objectifs	Bilan et résultats
Toit d'abord Respects 73 Habitat et Humanisme EMPP / Intermed ESPLOR CARRUD PELICAN SIAO SaVoie de Femmes Coordinatrice du PTSM ADOMA ADIL Maison sociale département DDETSPP CAF CCAS Chambéry UDAF (reportée) SPIP (reportée) CLSM Elu logement ville de Chambéry	- Une meilleure connaissance des acteurs locaux - Lancement de l'information sur la plan logement d'abord - Recueil des besoins et attentes, enjeux - Identification de freins collectifs - Fédérer les acteurs autour d'un projet commun en vue de la mise en œuvre de groupe de travail	-une bonne interconnaissance des différents opérateurs du logement et de l'hébergement -des partenariats multiples fondés sur l'exercice professionnel des personnes -des mesures d'accompagnement en silo entre le sanitaire et le social -une besoin accru d'un rapprochement entre les acteurs sociaux et médico-sociaux -une forte pression locale pour l'accès au logement de droit commun -l'absence d'un lieu unique ressource sur les questions d'habitat -une attente forte des acteurs sur les questions d'accompagnement et de mutualisation-coopération -de nombreux programmes locaux qui œuvrent pour l'insertion des personnes les plus précaires à articuler

3.2 Benchmark auprès des autres territoires AMI et expérimentation LDA

La coordinatrice a pu participer aux clubs des territoires et amical proposés par la DIHAL dans le but d'engranger et de capitaliser des informations sur les différentes mises en œuvre territoriale mais aussi représenter son territoire au niveau National. La coordinatrice a pris attache avec d'autres territoires via des entretiens individuels dans l'objectif de mieux cerner certaines actions

Territoires rencontrés	Objectifs	Résultats
Mulhouse x3, Metz, Lyon, Grenoble, Toulouse, Saint Denis - La Réunion Marseille-Aix à venir	-Une interconnaissance des territoires -Des retours d'expérimentations -Une meilleure connaissance des montages possibles -Un Benchmark sur les plateformes territoriales d'accompagnement et de captation de logements du parc privé	-Ce travail a permis de constituer un dossier documentaire et technique important pour une valorisation des expériences et savoirs, -Partage des difficultés et freins -Partage des spécificités territoriales
création d'un club des territoires régional AURA qui débute en février 2022 à l'initiative de la coordinatrice de Chambéry et du coordinateur de Lyon	- partage d'informations, de documents et - partage de stratégies - élaboration collective de contenus	
12/2021 : Amical sur le lutte contre la solitude pour les personnes sans abris Le 13/01/2022 : Participation au groupe de travail sur les plateformes de captation du parc privé Le 03/02/2022 : Participation au webinaire de la FAPIL sur les expérimentations LDA à l'étranger (présentation de PTH USA) + webinaire sur la place des accueils de jour dans le logement d'abord organisé par la DIHAL Le 01/03/2022 : Dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne, participation aux temps d'échanges et de travail pour contribuer à la lutte contre le sans-abrisme organisé par la métropole de Lyon, la FEANTSA et la DIHAL.		

3.3 Gouvernance et concertations collectives

La Conférence intercommunale du Logement est l'instance de gouvernance de l'AMI logement d'abord. Mise en place depuis 2016 pour la politique locale d'attribution des logements sociaux, elle se réunit annuellement. L'élargissement de son champ d'intervention au plan logement d'abord a été rendu opérationnel lors de la conférence intercommunale du logement du 19 mai 2021.

Date et motif des Concertations	Structures présentes et conviées	Objectifs poursuivis
Comité technique	DDETSP ARS Conseil Départemental SIAO CAF	Présentation globale du projet territorial, de l'organisation de la gouvernance et des groupes de travail thématiques. Il s'est régulièrement réuni.
Groupe de travail étude jeunes	DDETSP ARS Conseil Départemental SIAO CAF Missions locales, FJT, service social du CROUS, informations jeunes, ...	Plusieurs temps d'échange et de présentation dans le cadre du lancement puis du suivi de l'étude « jeunes précaires, pour le logement d'abord ».
Groupe de travail logement d'abord et logement social	DDETSP OPAC 73 Savoisienne Habitat Cristal Habitat	1 ^{er} temps d'échange visant à présenter le plan logement d'abord : partage des attentes et des besoins pour développer l'accès direct au logement depuis la rue ainsi que le repérage des locataires en difficultés avec risque d'expulsion locative
Groupe de travail mobilisation et captation de logement dans le parc privé	DDETSP Urbanis Savoisienne Habitat Cristal Habitat	1 ^{er} temps d'échange visant à présenter le plan logement d'abord : - Partage des attentes et des besoins pour le développement de

	Respect 73 Prest'immo Habitat et Humanisme ESPLOR FNAIM API association savoyarde des propriétaires indépendants Chargée des aides à la pierre de Grand Chambéry	l'intermédiation locative. - En janvier 2022 : rédaction par la coordinatrice d'un CCTP informations transmises par mail à l'ensemble des opérateurs. CCTP partagé avec la DDETSPP locale.
Réunion inter-institutions sur l'accompagnement médico-social	DDETSPP ARS Conseil Départemental SIAO CAF	1 temps d'échange consacrés à élaborer le contenu des groupes techniques sur l'accompagnement Puis 2 temps de travail collégial pour modifier, valider, compléter le CCTP pour la mise en œuvre d'une Plateforme territoriale d'accompagnement.

Des points réguliers ont été effectués avec les interlocuteurs locaux de la DDETSPP dont un avec l'interlocuteur national de la DIHAL en novembre 2021.

La coordinatrice a pris part à l'ensemble des réunions, entretiens collectifs et ateliers proposés par URHAJ et URCLLAJ dans le cadre de l'étude « accès au logement des jeunes précaires » sur le territoire.

3.4 Intégration du LDA dans les activités locales

Les actions pour la mise en œuvre accélérée du logement d'abord doivent s'inscrire dans l'ensemble des plans locaux en faveur des personnes défavorisées. L'objectif est d'incarner dans l'ensemble des politiques publiques la question de l'accès direct au logement depuis la rue.

- Groupe de travail sur la Cotation de la demande de logement social (scoring) : dans le cadre de l'obligation légale de mettre en place la cotation de la demande, la coordinatrice logement d'abord a intégré le groupe de travail réunissant les bailleurs sociaux, la DDETSP, le Département, Action Logement, le service logement de la ville de Chambéry et l'Agglomération. L'objectif est de pouvoir établir le niveau de priorité des publics dans leur demande de logement social puis lors des CALEOL (attributions)
- Comité technique du PDALHPD (plan départemental d'action pour l'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées) : plusieurs fiches du plan intègre le logement d'abord comme pierre angulaire de la politique d'hébergement et d'accès au logement. La coordinatrice sera présente aux temps de travail sur le suivi du plan a raison de 3 fois par an.
- Participation au PTSM (programme territorial de santé mental) : une fiche action du PTSM est dédiée à l'accès et au maintien dans le logement des personnes présentant des troubles de la santé mentale. Grand Chambéry en tant que porteur de l'AMI logement d'abord prévoit de participer aux groupes de travail sur cette thématique afin de les coordonner/liar avec les actions prévues destinées à ce public.

3.5 Conventions de partenariat engagées

STRUCTURES	ACTIONS PORTEES	EFFETS ATTENDUS	ETAT
ADIL	Accueil information et orientation des ménages locataires du parc privé en situation d'endettement locatif au stade précoce de la procédure d'expulsion Double mission auprès des ménages à différents stades de la procédure d'expulsion : aller à la rencontre des locataires en situation d'impayé, inconnus des services sociaux ou ne répondant pas aux sollicitations traditionnelles, afin d'éviter l'aggravation des situations notamment dans le contexte de la crise sanitaire, et l'apparition de nouveaux publics ; et accompagner le traitement des situations d'impayés accumulés.	Réduire le nombre de procédure d'expulsion émanant du parc privé Permettre un lien avec les services sociaux de secteur Activer au besoin des moyens de soutien (financier ou humain/accompagnement) pour résorber la situation d'endettement	Convention d'un an signée, début de l'action juin 2021, chargé de mission recruté à l'ADIL, protocole et suivi des ménages en cours Bilan intermédiaire produit : 32 ménages contactés par courrier. 8 ménages accompagnés entre septembre et décembre 2021. Bilan à 6 mois ne permet pas de formuler une analyse détaillée de l'action du fait du peu de recul. A l'issue d'une année de fonctionnement, le bilan inclura une analyse statistique et sociologique des ménages en situation d'endettement locatif.
LA SASSON Pour le SIAO	Repérage, étude et présentation des ménages sans logement en commission SIAO bailleurs en vue d'établir des propositions de logement direct avec préconisation sur l'accompagnement.	-Structurer l'observation sociale -Améliorer la fluidité des parcours résidentiel : réduire le temps d'attente pour l'accès à un hébergement -Permettre l'accès direct au logement des personnes les plus	Convention signée le

		défavorisées -Meilleure connaissance et adhésion de tous les acteurs du plan logement d'abord du territoire -Identifier les freins à l'accès au logement des personnes les plus précaires	
LA SASSON Pour le service Toit d'abord	Repérage des personnes en errance marginalisées en intégrant la maraude. Mise en place de coréférence dans l'accompagnement social Travail sur la prospection de logement en lien avec les bailleurs sociaux Etude qualitative sur les besoins et attentes des usagers du service	-Structurer l'observation sociale -Améliorer l'accès au logement des personnes en errance -Permettre d'accompagner les personnes en binôme -Permettre un accès plus rapide aux services sanitaires et sociaux de droit commun -Développer une meilleure connaissance des publics grâce a l'observation des parcours	Convention signée le

3.6 Marchés : Etudes et accompagnement pour le compte de Grand Chambéry

URHAJ - URCLLAJ	Etude sur l'accès au logement des jeunes précaires	L'étude a permis de dresser un premier état des lieux de la situation d'accès au logement des jeunes les plus précaires, de regrouper l'ensemble des partenaires locaux sur cette thématique mais aussi d'entendre, mesurer et qualifier le besoin des jeunes du territoire.	La restitution de cette étude avec présentation des préconisations et déclinaisons en fiches actions détaillées aura lieu en mars 2022.
PRESTATAIRES A DETERMINER selon consultation	Prestation d'accompagnement à la mise en œuvre d'une plateforme de mobilisation du parc privé	Le but de l'étude est de trouver des moyens pour déployer et d'organiser plus largement la captation de logement du parc privé dans le cadre de l'intermédiation locative.	Cahier des charges rédigé, validé. En cours de diffusion pour devis prestataires par les marchés publics. Fin des candidatures au 15/03 +Repérage des prestataires possibles pour l'établissement des devis
PRESTATAIRES A DETERMINER selon consultation	Etude de préfiguration d'une plateforme d'accompagnement sanitaire et sociale.	Le but de l'étude est de fournir des guides pratiques techniques et financiers pour mieux utiliser les dispositifs d'accompagnement actuels dans le cadre de l'accès direct au logement depuis la rue en sécurisant les bailleurs et les locataires.	Cahier des charges rédigé et validé+ Repérage des prestataires possibles pour l'établis Fin des candidatures au 15/03 +Repérage des prestataires possibles

IV. POINT FINANCIER AU 31/01/2022

En TTC			Prévisionnel			Réalisé	
n°	Action	Porteur d'action bénéficiaire du financement	Dépenses 2021-2022 (12 mois)	Financement AMI	Reste à charge pour Grand Chambéry	Engagé (commandé)	Mandaté (paiement)
1	Coordinateur Logement d'Abord	Grand Chambéry	50 000 €	25 000 €	25 000 €	50 000 €	
2	Etude de préfiguration d'une plateforme d'intermédiation locative	Grand Chambéry	15 000 €	12 000 €	3 000 €	0 € (prévu en mars 2022)	0 €
4	Etude de préfiguration d'une plateforme d'accompagnement social	Grand Chambéry	30 000 €	24 000 €	6 000 €	0 € (prévu en mars 2022)	0 €
6	Renfort du SIAO	Opérateur SASSON	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €	0 €
7	Renforcement du dispositif toi(t) d'abord	Opérateur SASSON	20 000 €	20 000 €	0 €	20 000 €	0 €
8	Actions de formation des professionnels	Grand Chambéry	12 000 €	9 600 €	2 400 €	0 €	0 €

9	Observatoire	Grand Chambéry	14 000 €	11 200 €	2 800 €	0 €	0 €
10	Actions de participation des publics	Grand Chambéry	6 000 €	4 800 €	1 200 €	0 €	0 €
11	Plan de communication en direction des acteurs, professionnels et publics	Grand Chambéry	14 000 €	11 200 €	2 800 €	0 €	0 €
12	Animation d'évènements en direction des acteurs, professionnels	Grand Chambéry	8 000 €	6 400 €	1 600 €	0 €	0 €
13	Etude sur les besoins et les solutions en logement et en accompagnement pour les jeunes précaires	Grand Chambéry	25 000 €	20 000 €	5 000 €	25 200€	16 200 €
14	Accompagnement des publics en impayés	ADIL de la Savoie	27 000 €	21 600 €	0 €	21 600 €	13 500 €
	TOTAL		241 000 €	185 800 €	49 800€		

V. LES PREMIERES ORIENTATIONS POURSUIVIES POUR 2022-2023

La première année de mise en œuvre de l'AMI a permis la mise en place d'une coordinatrice logement d'abord, la mise en place du partenariat et le lancement des actions prioritaires. La deuxième année permettra la poursuite de ces actions, le lancement des actions encore non engagées et l'émergence de nouveaux projets.

Il est possible d'ores et déjà à ce stade d'identifier les actions prioritaires suivantes à mener pour la deuxième année de l'AMI. Toutefois, ce travail sera finalisé et éventuellement complété dans le cadre du dialogue de gestion qui s'engagera avec les services de l'Etat pour la deuxième année.

ACTIONS	DECLINAISON OPERATIONNELLE	EFFETS ATTENDUS	RETROPLANNING
Mise en œuvre de la plateforme de captation	Selon résultat de l'étude, la plateforme pourra prendre des formes et fonctionnements particuliers. La demande des partenaires est de faire une plateforme multiforme soit physique et numérique	-permettre d'accompagner et de suivre la mise en location d'un logement du parc privé en intermédiation -proposer un plan de captation local -proposer une boîte à outils/procédures pour accélérer la mobilisation du parc privé à des fins sociales	Fin de l'étude en septembre 2022 Lancement de la plateforme avant janvier 2023
Mise en œuvre de la plateforme d'accompagnement médico-sociale	Selon résultat de l'étude la plateforme pourra prendre des formes, gouvernances singulières.	-permettre un accès facilité et rapide à l'accompagnement social adapté aux besoins -mobilisation des mesures d'accompagnement aux besoins (en durée et en intensité) -décloisonner les accompagnements sanitaires	Fin de l'étude en septembre 2022 Lancement de la plateforme avant janvier 2023

		et sociaux pour une prise en charge globale -coordination des partenariats	
Structurer l'observation	-faire un état des lieux de l'ensemble des productions chiffrées qui pourraient entretenir un observatoire local -lister les manques quant aux chiffres recherchés -proposer un plan de recueil et d'analyse des données	-obtenir une image complète qualitative et quantitative des besoins en hébergement, en logement et en accompagnement des publics sur le territoire. -dénombrer le nombre de personnes en rue	
Développer la veille des ménages logés avec les bailleurs sociaux du territoire	-co-construire des méthodes de repérage et d'accompagnement des locataires logés dans le parc public rencontrant des difficultés (financières, occupation du logement, mobilité résidentielle)	-permettre un travail de prévention en amont des difficultés et des ruptures résidentielles en proposant de manière précoce une intervention sanitaire et sociale adaptée	
Maintenir et développer la coordination	-maintenir au travers de réunions, groupes de travail, instances participatives la dynamique engagée pour le logement d'abord		
Travailler la question de l'isolement des publics	-Lister les lieux repères et d'orientation -Proposer un schéma de l'orientation des publics intégrant tous les services locaux spécialisés ou du droit commun -création d'un guide à destination du publics		
Communication	-proposer un plan de communication vers et pour les propriétaires privés	-une demande croissante d'informations et d'orientation	

	pour la mobilisation du parc privé -création d'un guide à destination du public -création d'un guide à destination de professionnels du secteur sanitaire et social	des publics, des propriétaires et des services sociaux prescripteurs	
Formations & Evènements	-proposer un programme de formation large vers le public, les acteurs politiques (élus des communes et de l'agglomération + élus au logement du département) et vers les travailleurs sociaux -formation des travailleurs sociaux sur les méthodes du rétablissement personnel, développement du pouvoir d'agir -Création d'une journée « logement d'abord » avec des tables rondes thématiques pour préparer le bilan 2022 en vue du dialogue de gestion 2023	-une connaissance partagée sur les actions mises en œuvre -créer un réseau de professionnel a l'issue des formations comme des « acteurs relais » du territoire	